



S'inscrire à la lettre

N° 33 – 11 avril 2019

Edito de Christine AVELIN, Directrice générale de FranceAgriMer



Commission agricole et agro-alimentaire internationale : depuis Juillet 2018, quelles avancées ?

Le 13 juillet 2018, le Ministre de l'agriculture et l'alimentation et le secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, ont mis en place une commission agricole et agro-alimentaire internationale réunissant les différentes interprofessions ou fédérations du secteur, les Ministères impliqués par les questions internationales, les représentants des Régions ainsi que les différents opérateurs concernés. L'animation de cette commission en a été confiée à FranceAgriMer.

L'objectif de cette nouvelle instance est la mise en place, de façon concertée, des actions susceptibles d'améliorer le positionnement des filières françaises à l'international. Quatre axes de travail ont été choisis :

- Maintenir ou faciliter l'accès aux marchés en pays tiers : comment faciliter les négociations ? Comment garantir la transformation de ces avancées en flux commerciaux ?
- Concevoir des plans d'actions inter-filières permettant de stimuler les exportations françaises vers quelques pays cibles : le Japon, l'Allemagne, Le Mexique, la Côte d'Ivoire,
- Analyser les opportunités offertes par les nouvelles routes de la soie ferroviaires ;
- Mettre en place des outils collectifs d'analyse économique.

La création de cette commission fait suite à une recommandation de l'atelier « Export » des EGA qui a été intégré à la stratégie export et internalisation des filières agricoles, agroalimentaires, forêts-bois et des produits Bio-sourcés, co-construite avec l'ensemble des partenaires de l'export et validé par le gouvernement.

Depuis sa mise en place en juillet dernier, les travaux ont progressé sous forme de groupes de travail. Où en est-on aujourd'hui ?

S'agissant des questions sanitaires et phytosanitaires permettant l'accès aux marchés des pays tiers, les discussions ont permis d'une part de clarifier le « qui fait quoi ? » au travers d'un document écrit et de dégager des principes de travail permettant de mettre en place une vision plus stratégique des négociations mais aussi une meilleure articulation entre l'Etat et les professionnels. Cibler les « couples pays-produits » à négocier en fonction des opportunités de marchés,

adapter ces choix à l'offre et à la structuration des filières, investir des actions en France comme à l'étranger pour préparer l'offre à la demande et professionnaliser les entreprises sur le plan des exigences sanitaires et phytosanitaires ont été par exemple parmi les sujets évoqués. Un tableau de bord des négociations ainsi qu'un agenda des rencontres tant institutionnelles que professionnelles sont aujourd'hui partagés, un plan de formation pour les entreprises est en cours de construction et une réflexion sur de nouveaux outils permettant aux entreprises de s'auto-évaluer vis-à-vis des réglementations des pays tiers se poursuit.

S'agissant des groupes de travail « pays », après des discussions approfondies ayant permis de choisir ces pays sur la base de critères précis (taille et maturité du marché, adéquation offre/demande, existence ou non d'accord de libre-échange, facilité d'accès, nombre de filières intéressées...), les échanges ont permis de définir des plans d'actions de deux ans (2019 et 2020). Il s'agit en particulier à partir d'un événement phare (salon, événement sportif...) de fédérer un ensemble d'entreprises issues de plusieurs filières qui bénéficieront d'une part d'une préparation au marché en amont (étude sur ce marché, formation), participeront à l'évènement au travers d'actions BtoB ou BtoC, puis accueilleront en France les groupes du pays les plus demandeurs de produits français. Des actions relatives aux investissements étrangers en France sont également selon les pays, discutées. Certaines visent également à aider à la levée de barrières sanitaires. Un travail étroit est également mené avec certaines régions et la « Team France Export » de façon à faire bénéficier au plus grand nombre les études ou formations envisagées. Certaines dates commencent d'ailleurs à se caler, en particulier celle du 1er Juillet à Brest à l'occasion de l'Open de l'International organisé par Bretagne Commerce international et consacré au Brexit et au marché allemand ou encore du 25 septembre en Normandie et du 11 septembre à Strasbourg. L'étude actuellement menée sur les besoins et les attentes des circuits de distribution en Allemagne y sera notamment présentée. D'autres dates suivront notamment en Grand Est, voire PACA et Occitanie. Les prochains numéros d'Objectif Agro International détailleront, vu par nos conseillers agricoles, les actions prévues dans chacun des quatre pays.

Par ailleurs, s'agissant des nouvelles routes de la soie ferroviaires, l'Association pour l'agro-alimentaire France-Eurasie, ex-AAFRA, qui regroupe plusieurs interprofessions mène actuellement en lien avec certains acteurs logistiques (SNCF, Chemins de fer russes...), une étude afin d'identifier à quelles conditions – économiques, logistiques, sanitaires – ces nouvelles routes ferroviaires peuvent constituer des opportunités pour nos filières. Les premiers résultats sont attendus à l'été.

Enfin, un groupement de commande est en préparation pour que plusieurs filières puissent bénéficier d'un accès mutualisé à des bases douanières internationales afin de disposer d'une base d'analyse commune.

« Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite » disait Henri Ford. A-t-on atteint le stade du « travailler ensemble » ? L'avenir nous le dira mais la dynamique est lancée !

Christine AVELIN

[Inscription ou désinscription à la newsletter : \(lien\)](#)

Contact : objectifagrointernational@agriculture.gouv.fr



Objectif Agro International

Info réseau des Conseillers aux Affaires Agricoles (CAA) et des Partenaires

AFRIQUE

ALGERIE



BUSINESS FRANCE

rachel.chaouche@businessfrance.fr

Réglementation du sel

L'arrêté interministériel du 28 Moharram 1440 (8 octobre 2018) portant règlement technique relatif aux spécifications du sel de qualité alimentaire est paru au Journal Officiel n°01/2019. Les dispositions de cet arrêté s'appliquent au sel de qualité alimentaire destiné à la consommation humaine aussi bien à la vente directe au consommateur qu'à l'industrie alimentaire.

ANGOLA



ADEPTA

Isabelle.kouamo@adepta.com

Délégation d'entreprises

Une délégation d'entreprises françaises a accompagné le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation en Angola les 1er et 2 avril 2019. Une quinzaine d'entreprises françaises dont près de la moitié adhérentes de l'Adepta a participé à cette mission.

COTE D'IVOIRE



ADEPTA

isabelle.kouamo@adepta.com

SARA - Abidjan, du 22 novembre au 1^{er} décembre 2019

La France sera le pays à l'honneur du prochain salon SARA en Côte d'Ivoire. Le coup d'envoi de cette nouvelle édition du SARA a été donné par nos partenaires ivoiriens le 28 février dernier au Salon International de l'Agriculture. Business France et l'Adepta s'associent pour organiser le Pavillon France qui comprendra un espace équipements coordonné par l'Adepta et un espace Produits et Régions de France coordonné par Business France.

TUNISIE



BUSINESS FRANCE

hamdi.othmani@businessfrance.fr

Save the date ! Business France Tunisie met la Smart Agriculture à l'honneur sur le salon SIAMAP 2019

Dans le cadre du salon SIAMAP 2019, rendez-vous international des professionnels agricoles de la rive sud de la Méditerranée, le bureau Business France de Tunis organise les 25 et 26 septembre 2019 un colloque technique suivi d'un programme de rendez-vous B2B sur la thématique : les outils de l'agriculture moderne au service du marché tunisien. Les opérateurs français de l'AgTech, proposant des solutions innovantes pour une agriculture efficiente (travail du sol, irrigation, culture, récolte, collecte et traitement de données, aquaculture, etc.), sont invités à prendre part à ce colloque pour présenter leurs innovations devant une pléiade de professionnels tunisiens. Business France Tunisie identifie également les acteurs potentiels du marché, cible et organise des rendez-vous B2B avec chacun d'entre eux. Programme et modalités d'inscription : <https://urlz.fr/8No7>

La Tunisie 1^{er} pays au monde en surfaces d'oliveraies biologiques

La Tunisie a été classée première au monde au niveau des surfaces des oliveraies biologiques avec 255.000 ha, selon le récent rapport «The World Of Organic Agriculture 2019». A la tête de ce classement qui comporte 30 pays producteurs, la Tunisie a été également première dans le continent africain en termes de surfaces spécialisées dans l'agriculture biologique avec 376.000 ha, suivie par la Tanzanie (278.000 ha) et l'Ouganda (262.000 ha). A l'échelle mondiale, la Tunisie a pris la 24^{ème} position parmi 181 pays dans le classement de la taille des surfaces biologiques, enregistrant une progression de 23 places. L'Australie arrive quant à elle première, suivie respectivement par l'Argentine et la Chine. Publié en coopération entre l'Institut des recherches de l'agriculture biologique en Suisse et la fédération mondiale des mouvements de l'agriculture biologique, ce rapport annuel présente les statistiques de l'agriculture biologique dans le monde.

**Hausse de 23 % des recettes d'exportations de dattes**

Les recettes des exportations des dattes ont augmenté de 23,5 % pour atteindre environ 146 M€ depuis le démarrage de la saison de l'exportation 2019 par rapport à la même période de la dernière saison, lesquelles ont tiré profit de la demande croissante sur les marchés maghrébins qui s'est élevée à plus de 18.000 t (+26,5 %). Les principaux clients de la saison en cours sont l'Espagne (5 454 t), l'Italie (5 453 t) et les Etats-Unis (4 570 t).

FAO - Tunisie : Premier guide sur les bonnes pratiques contre le gaspillage alimentaire

Le premier guide contre le gaspillage alimentaire en Tunisie a été élaboré par le Bureau régional du Proche Orient et l'Afrique du Nord de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et validé par 60 enseignants des écoles de Tunis. La validation de ce guide a eu lieu au cours d'un atelier qui s'inscrit dans le cadre du projet de « La réduction des pertes et du gaspillage alimentaire et le développement des Chaines de Valeur pour la sécurité alimentaire en Egypte et en Tunisie ». Il est financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) et mis en œuvre par la FAO en collaboration avec le Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, et d'autres partenaires nationaux dont l'Institut National de la Consommation (INC). Le gaspillage alimentaire coûte chaque année à la Tunisie plus de 167 M€.

AMERIQUE

ARGENTINE



CAA

julien.barre@dgtresor.gouv.fr**Le Secrétariat d'Etat à l'agroalimentaire présentera régulièrement un indicateur de suivi des quotas d'exportation**

L'indicateur vise à donner des informations officielles sur l'utilisation des quotas d'exportation que l'Argentine possède vis-à-vis des pays tiers. La diffusion sera hebdomadaire pour le quota Hilton et mensuelle pour les autres.

BRESIL



CAA

julien.barre@dgtresor.gouv.fr**Une présidence de plus pour le Brésil dans une enceinte agricole internationale**

Marcelo Guimarães a été élu à la présidence d'AMIS, le système d'information international sur les marchés agricoles. Cela confirme la volonté du Brésil d'occuper les postes à responsabilité dans les instances internationales, en particulier dans le domaine agricole.

Report de l'interdiction de l'utilisation de certains antibiotiques critiques dans l'alimentation des animaux

L'ordonnance 15/2019 du MAPA repousse ainsi jusqu'au 19 mars 2019, la date de la consultation publique sur l'utilisation de certains antibiotiques critiques en santé humaine dans l'alimentation animale.

Réforme de l'inspection sanitaire via l'augmentation de la part des autocontrôles

La Ministre de l'Agriculture continue d'avancer sur son projet visant à confier aux professionnels agro-alimentaires une part plus grande dans la responsabilité des contrôles sanitaires, en augmentant la part des autocontrôles à la charge des entreprises du secteur. Un séminaire a été organisé par le MAPA sur le sujet et un comité technique de programmation des autocontrôles a été institué par la portaria 24 (21/02/2019). Ce dernier comité, interne au MAPA, a notamment pour objet de proposer, d'évaluer les programmes d'autocontrôles et de préparer les actes réglementaires nécessaires à leur mise en place.

L'ANVISA a ré-évalué le risque glyphosate et lance une consultation publique sur les résultats de son évaluation

Dans son analyse soumise à consultation jusqu'en juin, l'ANVISA ne considère pas cette molécule comme potentiel perturbateur endocrinien et écarte le risque de cancer lié à la consommation d'aliments contenant des résidus de glyphosate mais admet la possibilité d'un risque pour l'utilisateur en cas d'utilisation inadaptée. L'expression de commentaires sur les mesures réglementaires possibles suite à cette évaluation (interdiction de certaines formulations, rotation des travailleurs chargés de l'application, mesures anti-dispersion, délai de retour sur les parcelles traitées, ...) est possible jusqu'en juin.



Problèmes sur les exportations de canola canadiens vers la Chine

A la fin mars, plusieurs exportateurs de canola (variété de colza obtenue par croisement pour éliminer deux composés : glucosinolates et acide érucique) se sont plaints que leurs envois vers la Chine étaient bloqués à la frontière par cette dernière. Le canola représente une filière importante au Canada, et le débouché chinois est crucial pour la filière canadienne : sur les 20,3 Mt de production, plus de 4,5 Mt, représentant 2,7 Md \$CAN, sont en effet exportés vers la Chine. Si les autorités chinoises évoquent des problèmes de qualité sanitaire des produits, cela est fermement contesté par les producteurs canadiens qui estiment que le blocage est de nature politique.



Création d'un nouveau bloc sud-américain, le PROSUR

Le président chilien, Sebastián Piñera, a annoncé fin mars aux côtés des présidents des pays d'Amérique du Sud la création d'un nouveau bloc sud-américain appelé Prosul. L'objectif est de coordonner les pays "sans bureaucratie excessive".

Utilisation de champignons néophytes pour produire des légumes sans pesticides

Les propriétés bénéfiques de ces champignons ont été évaluées au Chili dans les petites exploitations de producteurs de légumes au cours de la saison 2018-2019, dans le cadre du programme Prodesal de la municipalité de Maule. Les chercheurs de l'INIA indiquent que l'utilisation des champignons endophytes a été validée, à la fois en serre et en plein air, dans les cultures de tomates, de concombres et de salades, permettant ainsi une production à 100 % sans pesticides chimiques et avec des rendements, dans certains cas, supérieurs à ceux obtenus avec le système traditionnel.



Nombreux achats chinois de produits agricoles américains, dans une volonté d'apaisement avec les Etats-Unis

Alors que les échanges entre les administrations américaines et chinoise se poursuivent pour mettre fin aux contentieux, plusieurs achats chinois records ont été annoncés au début de mars : 65 000 t de sorgho (premier achat depuis l'imposition de droits antidumping par la Chine en février 2018), 24 000 t de viande porcine (plus gros achat depuis deux ans, dans un contexte d'épizootie de peste porcine africaine en Chine). A également été annoncée fin mars une prévision d'exportation de 300 000 t de maïs américain vers la Chine sur la campagne 2018-2019, soit le record de ces cinq dernières années.

Première utilisation commerciale d'un aliment dérivé d'une édition génomique (NBT)

Selon la société qui distribue ce produit, l'utilisation d'huile de colza dans la cuisine (notamment la friture) dans de nombreux restaurants du Midwest constitue la première utilisation commerciale d'un aliment issu d'un produit agricole modifié par édition génomique. La société indique que la variété de colza (ne contenant pas d'acide gras trans, il serait meilleur pour la santé) aurait pu être obtenue par croisements, et ne constitue pas un OGM.

Le Département américain de l'Agriculture renforce les mesures de prévention contre l'introduction de la peste porcine africaine

Mi-mars, ont été annoncées des mesures renforcées de détection à la frontière pour empêcher l'introduction de produits contaminés, suite à la saisie récente de plus de 450 tonnes de produits de viande porcine, dans plus de 50 conteneurs maritimes en provenance de Chine, ce qui représente la plus grande saisie de produits agricoles de l'histoire des États-Unis. La collaboration avec les Douanes américaines a ainsi été renforcée, et 60 équipes cynophiles supplémentaires ont été formées, portant à 179 le nombre d'équipes travaillant dans les principaux ports commerciaux, maritimes et aériens pour le dépistage des passagers présentant un risque élevé vis-à-vis de la peste porcine africaine. Des travaux sont également en cours avec les services douaniers mexicain et canadien, dans le but de réaliser une approche coordonnée pour éviter l'introduction de cette maladie sur le continent nord-américain.



Menace de taxe pour les tomates mexicaines exportées aux Etats-Unis

Le 6 février 2019, les Etats-Unis ont annoncé leur intention d'abandonner l'accord de suspension de l'enquête antidumping sur les tomates mexicaines. Cette suspension, qui était en vigueur depuis 1996, s'accompagnait d'un accord sur un prix minimum de référence d'exportation de la tomate mexicaine vers les Etats-Unis. Cet accord a été renouvelé 4 fois (la dernière en 2013), et se termine en 2019. Au terme d'un délai de 90 jours (le 7 mai 2019), des tarifs et/ou sanctions pourraient être décidés ce qui constitue une menace importante pour les producteurs de tomates mexicains qui exportent pour 1,6 Md USD de tomate aux Etats-Unis.



Lignes directrices des nouveaux programmes de politique agricole publiées au cours du premier trimestre 2019

Outre le nouveau système de prix garantis pour 5 produits précédemment présenté, 4 nouveaux programmes destinés notamment aux petits producteurs sont mis en place. Un programme de crédit à l'élevage « sur parole », doté de 176 M€, octroie un crédit sans intérêt aux petites exploitations d'élevage pour acquérir des animaux reproducteurs, investir dans les bâtiments et améliorer l'alimentation. Un programme d'acquisition de fertilisants pour les petits producteurs est doté d'un budget de 66 M€. Un programme « production pour le bien être », doté 397 M€ (14 % du budget), prévoit d'appuyer les petits et moyens producteurs de moins de 20 ha, cultivant préférentiellement le maïs, le haricot, le blé tendre et le riz. Environ 2,9 M€ de bénéficiaires sont ciblés. Enfin, le programme « Agromarchés sociales et durables », avec un budget de 296 M€ (10% du budget), a pour objectif d'aider et de stimuler la commercialisation en coopérative, donner une garantie de rentabilité à travers un revenu objectif, appuyer la construction et la rénovation des infrastructures de stockage de céréales.



Mission d'entreprises vitivinicoles - du 3 au 8 juin 2019

Le vignoble mexicain se divise en trois régions principales : La Basse Californie qui représente 85% de la production nationale, El Bajío (10 %) et le Coahuila (5 %). L'Adepta organise une mission d'entreprises dans le secteur vitivinicole dans ces trois régions. Le Mexique est un pays porteur avec des opportunités pour les fournisseurs d'intrants, de matériels et d'équipements pour améliorer la production du vin. Les principales niches d'opportunités sont : plants de vigne, produits phytosanitaires, matériel agricole et viticole, produits œnologiques, tonnellerie, embouteillage, services et formation.



Nouvelle norme applicable au fromage

Une nouvelle norme mexicaine s'appliquant au fromage (NOM-223-SCFI/SAGARPA-2018) a été publiée sur le Journal officiel. Elle définit les différentes dénominations et spécificités physico-chimiques applicables aux fromages frais et affinés ainsi que les mentions obligatoires d'étiquetage. Cette norme entrera en vigueur le 31 janvier 2020.



Rendez-vous d'affaires à Expo Pack 2019- Guadalajara : le bureau Business France Mexique organise des programmes de rendez-vous d'affaires pour les sociétés exposantes du Pavillon France-ADEPTA, pendant le salon Expo Pack 2019. L'organisation des agendas d'affaires est ouverte à toutes les entreprises qui souhaitent prospecter l'industrie agroalimentaire mexicaine.

Rendez-vous d'affaires au Salon Food Tech Summit Mexico 2019 : du 25 au 26 septembre 2019, le bureau Business France Mexique organise des programmes de rendez-vous lors du Salon Food Tech Summit Mexico 2019, le salon le plus important d'Amérique latine pour les ingrédients et les produits alimentaires intermédiaires pour l'industrie agroalimentaire.



Nouvelle ministre de l'agriculture au Pérou

Mme Fabiola Martha Muñoz Dodero a été nommée ministre de l'agriculture et de l'irrigation le 11 mars 2019 en remplacement de M. Gustavo Eduardo Mostajo Ocola. Elle était auparavant ministre de l'environnement (depuis le 2 avril 2018), et a précédemment exercé des responsabilités dans le secteur de la forêt (directrice d'administration et directrice de programme de coopération du service de coopération forestier des Etats-Unis au Pérou).

ASIE

BIRMANIE



CAA

wilfrid.Fousse@dgtresor.gouv.fr

Metro s'installe en Birmanie

L'entreprise allemande Metro, grossiste de produits alimentaires et d'équipements pour les professionnels, a débuté ses activités en Birmanie. Contrairement à son modèle de magasins dans d'autres pays, l'entreprise propose en Birmanie un service de vente en ligne sur site internet et application mobile. Les produits de Metro sont préparés, emballés et stockés dans un entrepôt de 5 800 m² situé dans la Zone Economique Spéciale de Thilawa, en périphérie de Rangoun. Metro est la première entreprise européenne de distribution à s'implanter sur le marché birman, dans un contexte de libéralisation significative du secteur du commerce et de la distribution.

CHINE



ADEPTA

veronique.dupassage@adepta.com

PROPAK CHINA - Shanghai, du 19 au 21 juin 2019

La Chine deviendra en 2020 le plus grand marché mondial de l'emballage. En 30 ans, ce secteur s'est développé dans trois régions : le Triangle Long, le Triangle de la Bille et le Golfe de Bohai qui représentent plus de 60 % du PIB national de l'industrie de l'emballage. La France est le 3^{ème} exportateur mondial d'emballages et bénéficie d'une bonne image sur le marché chinois. Grâce à l'amélioration des process et de l'emballage, l'industrie agro-alimentaire chinoise enregistre la plus forte valeur ajoutée parmi les différents secteurs industriels. L'édition 2019 de PROPAK CHINA devrait voir son influence s'étendre puisqu'elle se tiendra en même temps que les salons FoodPack China, Health Ingredients, Fi Food ingredients Asie China, NPC Healthplex, STARCH et Agri-tech.

CHINE



BUSINESS FRANCE

reglementaire-agro@businessfrance.fr

En raison d'une offre insuffisante de viande bovine, le prix de gros du bœuf a augmenté de plus de 11 % en 2018

Selon les données du ministère de l'Agriculture et des Affaires Rurales recueillies via le système national d'information sur les prix de gros des produits agricoles, depuis le début de 2018, le prix de gros du bœuf a connu une croissance de 11,58 %. Cette forte hausse s'explique en partie par l'écart entre l'offre et la demande de viande bovine en Chine. La consommation de viande bovine en Chine occupe aujourd'hui le deuxième rang mondial avec 13 % de la demande totale. Bien que la demande augmente, les cheptels domestiques de bovins baissent. Selon le China Business Network (CBN), l'écart entre l'offre et la consommation de bœuf en Chine s'accroît chaque année depuis 2013. Afin de combler le déficit d'approvisionnement, la Chine a augmenté ses importations, ces dernières années. Selon les données de l'Administration générale des douanes, les importations de viande bovine ont représenté 1,039 M t en 2018. C'est la première fois que les importations chinoises de viande bovine (hors abats) dépassent 1 M t depuis le pic de croissance de 2012. L'offre insuffisante de bœuf sur le marché intérieur est due aux limites de production de l'industrie bovine. D'après un rapport de recherche de Sealand Securities publié en 2017, la plupart des élevages de Chine restent des élevages familiaux ; leur petite taille conduit à une production bien inférieure à la moyenne internationale.

Source : http://www.ce.cn/cyssc/sp/info/201903/04/t20190304_31604525.shtml

COREE



CAA

sabine.hofferer@dgtresor.gouv.fr

Les produits français, vins et produits laitiers progressent en Corée du Sud

La valeur des exportations agroalimentaires françaises en Corée du Sud a progressé de 400 M€ en 2017 à 440 M€ en 2018. Cette croissance est portée par la forte progression des exportations de vins depuis 2017 (+15 %) : les exportations de la France représentent un tiers de la valeur totale des vins exportés en Corée du Sud. Derrière elle se trouve le trio Chili, Italie, Etats-Unis qui ensemble, représentent la moitié de la valeur totale exportée. De même, les exportations de beurre français ont doublé. La valeur 2018 des exportations de fromages a progressé de 9 % depuis 2017.



Corée du Sud : Foyers de fièvre aphteuse sur des bovins

La Corée du Sud a notifié fin janvier 2019 un nouveau foyer de fièvre aphteuse sur des bovins à moins de 80 km au Sud de Séoul. Ce foyer est proche du foyer identifié en 2018 dans une ferme laitière à Anseong. Il touche cette fois un élevage de vache ; l'année dernière la maladie avait frappé d'abord un élevage de porcs. Cet événement confirme la difficulté de la Corée du Sud à juguler ces épidémies maintenant annuelles, sur les volailles, les porcs et les bovins. La Corée pourrait nourrir des inquiétudes sur la fourniture de viande sur le marché mondial dû à la multiplication des embargos sur de nombreux pays fournisseurs.

Viande bovine moins de 30 mois

Le processus d'examen par les députés de l'Assemblée nationale sud-coréenne s'est achevé fin mars pour les demandes d'ouverture de marché de la viande bovine de moins de 30 mois en provenance du Danemark et des Pays-Bas, les deux premiers Etats membres à avoir posé leur candidature. Même s'il reste encore quelques démarches administratives, et notamment à agréer les abattoirs et ateliers de découpe, une étape décisive vient d'être franchie. Pour la France, cela signifie que l'examen de sa propre demande par les comités délibératifs des ministères chargés de l'agriculture (MAFRA) et de la santé (MFDS), puis par les députés de l'Assemblée nationale va enfin pouvoir être programmé. L'ouverture du marché sud-coréen à la viande bovine française de moins de 30 mois est attendue pour la fin de l'année ou le début de l'année prochaine.



Ouverture du marché des truffes

Le comité scientifique de la FSSAI, a émis un avis positif sur les importations de truffes en Inde. A ce jour, seuls 5 champignons étaient autorisés à la commercialisation à usage alimentaire. Les truffes devraient donc s'ajouter à cette liste positive non publique de 5 champignons. Cette décision sera applicable dès la parution des conclusions du comité scientifique, soit d'ici à un mois.

Prolongation de la restriction quantitative des importations de pois proteagineux en Inde

A compter du premier jour de l'année douanière (1er avril), l'Inde a adopté une série de limitation quantitative d'importations de protéagineux:

- Pois Mango Code douanier 0713 31 10: 150.000 t du 1er avril 2019 au 31 mars 2020
- Pois (jaune et verts) Code douanier 0713 10 : 150.000 t du 1er avril 2019 au 31 mars 2020
- Haricots Urd Code douanier 0713 31 90: 150.000 t du 1er avril 2019 au 31 mars 2020
- Pois d'Angole Code douanier 0713 60: 200.000 t du 1er avril 2019 au 31 mars 2020

A noter que pour les pois Mango ainsi que les haricots Urd les importations en vertu des accords bilatéraux ou préférentiels ne sont pas compris dans ces restrictions, ce qui permet à l'Inde d'honorer notamment ses accords avec les pays Africains



ANUTEC INTERNATIONAL FOODTEC - Delhi du 13 au 15 septembre 2019

435 exposants et 10 000 visiteurs autour du froid, des procédés de transformation, de l'emballage, tous secteurs IAA. Avec une population de plus de 1,30 Md d'habitants, une classe moyenne croissante qui dispose de revenus en hausse, une augmentation des dépenses en produits alimentaires et biens de consommation et une infrastructure améliorée, le marché indien de l'agroalimentaire se développe. Les autorités accordent une grande importance au développement du secteur agroalimentaire et ont engagé une politique d'appui financier :

- Droits d'accise sur les équipements de transformation réduits de 10 % à 6 % et sur les conteneurs réfrigérés de 12,5 % à 6 %.
- Droits de douane réduits de 10 % à 5 % sur les conteneurs réfrigérés.
- Fonds spécial de 300 M USD avec NABARD pour des parcs de restauration et des unités de transformation.
- Prêt pour des unités de transformation et pour la chaîne du froid des secteurs prioritaires.
- Exonération de taxe pour le conditionnement, le froid, l'emballage,...



Le Japon se retire de la commission baleinière internationale

Le Japon a annoncé reprendre la pêche commerciale au mois de juillet 2019. Le gouvernement indique toutefois que la pêche ne concernera pas les eaux de l'Antarctique et de l'hémisphère sud et ne dépassera pas les limites des eaux territoriales japonaises, tout en respectant les quotas calculés par la CBI pour ne pas épuiser les ressources. Cette décision reste largement critiquée, entre autres, par Greenpeace ou encore par des responsables politiques australiens. Ces derniers saluent néanmoins le retrait de l'Antarctique, puisqu'un projet y promettant la création d'un sanctuaire traîne depuis 20 ans suite aux blocages du Japon, de la Norvège et de l'Islande. Dans un rapport présenté mardi 5 février à Tokyo, l'IFAW estime que la consommation de viande de baleine a décliné constamment depuis les années 1960, et que le Japon en possède un stock de 5000 tonnes environ. En 2012, l'Institut de recherche sur les cétacés (IRC), organisme japonais semi-public, a admis que 908,8 des 1 211 tonnes de viande issue de la campagne 2010-2011 et commercialisée entre novembre 2011 et mars 2012 n'avaient pas trouvé preneurs.

Le Foodex 2019, dominé par l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat UE Japon (APE)

Le salon du Foodex 2019, plus grand salon agroalimentaire d'Asie, s'est tenu du 5 au 8 mars et a accueilli 80.000 visiteurs (+10 % 2018). Un mois après l'entrée en vigueur de l'APE UE/JP, il a attiré de nombreux importateurs japonais pour lesquels les baisses de tarifs constituent un fort attrait par rapport aux pays sans accord. Les plus grands pavillons étaient ceux de la Chine, de l'Espagne et de l'Italie. A l'entrée du hall, le pavillon français d'une taille un peu inférieure faisait tout de même partie des plus imposants. Il comptait 66 exposants dont 40 en vins et spiritueux, ce secteur bénéficiant d'emblée de la suppression des droits de douane. Le salon est jugé toujours aussi utile que lors de leurs premières participations, pour exporter au Japon comme vers d'autres pays asiatiques. Ils ont tous vu une augmentation du nombre de rendez-vous clients par rapport à 2018.

Peste porcine classique

Le Japon est touché par la peste porcine classique depuis 2018, après 26 ans d'absence. Apparue en septembre dans un élevage de porcs de la ville de Gifu, au centre du Japon, l'épizootie s'est depuis étendue aux préfectures limitrophes d'Aichi, Nagano, Shiga, ainsi qu'à la préfecture d'Osaka plus au sud. Au 1^{er} avril, 17 exploitations de porcs étaient infectées. Cette extension est liée à l'envoi de porcs infectés à des élevages indemnes, en particulier début février depuis la 8^{ème} exploitation atteinte, mais sans doute aussi aux contacts de porcs d'élevage avec les sangliers sauvages infectés. Le ministère japonais chargé de l'agriculture (MAFF) a ainsi commencé fin mars à vacciner les sangliers des préfectures de Gifu et Aichi. La souche de virus en cause étant proche de souches déjà identifiées en Chine et Mongolie, le MAFF émet l'hypothèse d'une origine étrangère de l'épizootie. Le Japon, premier importateur de viande de porc au monde est inquiet pour son approvisionnement, au vu de l'extension mondiale de ces épizooties. Les négociations de régionalisation prennent toute leur importance et pourraient bénéficier d'un climat favorable à cet égard.

Viande bovine de plus de 30 mois

Les autorités sanitaires japonaises ont donné leur feu vert, le 1^{er} avril, pour lever la limite d'âge de 30 mois pour les exportations de viande de bœuf depuis les Etats-Unis, le Canada et l'Irlande. La France, qui est autorisée depuis 2013 à exporter de la viande de bœuf de moins de 30 mois, négocie également la levée de cette limite d'âge et espère l'obtenir d'ici la fin de l'année. La levée de la barrière de l'âge permettra en particulier d'exporter des produits à base de viande bovine, pour lesquels les producteurs français ne peuvent garantir que les viandes utilisées sont issues d'animaux de moins de 30 mois.



La culture hawker au patrimoine immatériel de l'UNESCO

Le National Heritage Board (NHB), la National Environment Agency (NEA) et la Federation of Merchants' Association ont déposé un dossier de candidature au nom de Singapour afin d'inscrire la culture hawker au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Les documents soumis seront consultables sur le site de l'UNESCO et des trois agences jusqu'en juillet tandis que la décision finale devrait être prise par un panel de 6 experts de l'UNESCO et de 6 représentants d'ONG avant la fin 2020. Singapour compte 114 hawker centres qui abritent au total 6 000 échoppes dédiées à la restauration et utilisées par plus de 80 % de la population au moins une fois par semaine. Parmi les principales caractéristiques du dossier, Singapour a mis en avant que les hawker centres sont des espaces communautaires de restauration pour tous et qu'ils reflètent l'aspect multiculturel de la société singapourienne.

**Enregistrement des indications géographiques**

L'Intellectual Property Office of Singapore (Ipos) met en place un registre d'indications géographiques à partir du 1er avril afin d'offrir une meilleure protection aux producteurs et de donner une meilleure information aux consommateurs. Le registre devrait contenir plus de 190 produits d'Europe, dont 38 français, conformément à l'accord de libre-échange récemment conclu entre l'UE et Singapour qui devrait entrer en vigueur en fin d'année. Chaque produit devra faire l'objet d'une inscription à l'Ipos pour pouvoir être protégé. Le registre ne concernera pas exclusivement les produits européens et s'appliquera aussi à d'autres produits comme le thé darjeeling de l'Inde ou le poivre de Kampot du Cambodge. L'Ipos a d'ailleurs précisé que le régime singapourien de protection des indications géographiques ne suivrait pas celui de l'UE et posséderait ses propres règles d'inscription.

Développement de la RD en agroalimentaire

70 M€ vont être alloués cette année à la food tech locale et notamment pour la production de viande in vitro. Singapour est en effet confrontée à un vrai enjeu d'autonomie et d'indépendance alimentaire. L'objectif de la cité Etat est de produire 30 % de ses besoins alimentaires d'ici à 2030.

**Modification de la « Food Regulation »**

Les modifications apportées à « Food (Amendment) Regulations 2019 » sont entrées en vigueur le 1^{er} février 2019. Ces modifications concernent les limites d'utilisation de certains additifs, les nouveaux usages pour les additifs déjà réglementés et les nouvelles limites pour l'arsenic inorganique, le cuivre et le formaldéhyde.

**Dématérialisation**

Le processus de dématérialisation des procédures de traitement avant l'arrivée et des paiements en douane dans le port de Laem Chabang a été lancé. Cela devrait permettre d'abaisser la durée et le coût de chaque déclaration et de renforcer la compétitivité du commerce extérieur thaïlandais, comme du port principal du pays dont l'objectif est de devenir un « smart port ».

Bioplastiques

Les entreprises thaïlandaises Kaset Thai International Sugar (KTIS) et Global Green Chemicals (GCC) sont à la recherche de partenaires pour la seconde phase de leur projet Nakorn Sawan Bio Complex. Cette phase, d'un montant estimé de 10 à 30 Md THB (310 à 940 M USD), vise notamment à la production de bioplastiques, biochimiques et biopharmaceutiques. KTIS et GGC seraient en discussion avec les entreprises américaines Cargill et Nature-Works, le groupe néerlandais Corbion.

**Pesticides**

Le 28 janvier 2019, la Taiwan Food and Drug Administration (TFDA) a publié une version mise à jour des Standards for Pesticide Residue Limits in Foods et des Standards for Pesticide Residue Limits in Animal Products.

EUROPE

ALLEMAGNE



CAA

arnaud.brizay@dgtresor.gouv.fr

Le rapport sur la nutrition conforte la ministre Klöckner dans sa politique alimentaire

Ce rapport confirme que 99 % de la population allemande sont en faveur d'une réduction des taux de sucre, de sel et de matières grasses dans les aliments et d'une meilleure information sur les emballages. Le goût étant également déterminant pour les consommateurs, cette réduction aura lieu progressivement, comme en Finlande où une stratégie graduelle s'est avérée fructueuse. La majeure partie des sondés a également exprimé des attentes relatives à l'amélioration du bien-être animal. U. Schulte (SPD) estime que les élans politiques ne sont pas suffisants, R. Künast (Verts) juge que les objectifs de réduction devraient être contraignants et complétés d'un étiquetage lisible comme celui de Nutriscore. Pour les Libéraux (FDP), on ne doit pas ignorer le « gouffre entre les désirs exprimés par les consommateurs et leur consommation réelle » avant d'intervenir dans l'espace de liberté des consommateurs.

La plateforme européenne de vente aux enchères en ligne de produits laitiers pourra démarrer en 2020

La bourse de marché à terme de Leipzig EEX et la plateforme de commerce internationale Global Fairy Trade ont conclu la phase consultative relative à la création d'un mécanisme d'enchères pour les produits laitiers en Europe. 50 grands acteurs de la filière issus de FR, DE, IR, NL, CH, SK, GB et d'Asie ont participé à la discussion. Les conclusions définitives d'EEX et GFT sur cette initiative sont attendues en milieu d'année, et la première vente aux enchères de cette nouvelle entreprise pourrait intervenir dès 2020. Depuis le lancement du marché d'échanges de produits laitiers de Leipzig en 2015, le volume des ventes issu des contrats laitiers n'a cessé d'augmenter.

Le discount russe entraînera-t-il une nouvelle guerre des prix du lait ?

Le Discounter russe « Mere » (filiale de TS-Markt), vient d'ouvrir sa première filiale à Leipzig ; la marchandise est présentée sur les palettes, lait et fromage sont sensiblement bien moins chers que chez Aldi ou Lidl. Si Aldi et Lidl vendent le litre de lait à 70ct, le lait tchèque vendu par Mere ne coûte que 62, soit 11 % de moins. Pour le fromage, la différence s'élève à 35 %. Si Aldi a dans le passé déjà dissuadé d'autres casseurs de prix et qu'une seule filiale ne constitue pas de réelle menace en soi, d'autant plus que la gamme de produits de Mere n'est pas comparable avec la sienne, reste à savoir comment la chaîne allemande réagira : Mere projette l'ouverture de quelques cent filiales en Allemagne. Le syndicat des travailleurs de l'alimentation NGG tire le signal d'alarme et il craint une nouvelle aggravation dans la guerre des prix alimentaires, laquelle exerce une pression sur les salaires et les conditions de travail.

Edeka prévoit manifestement ses propres magasins bio

Aldi, Lidl et Kaufland proposent maintenant une large gamme de produits bio à leur clientèle. Edeka souhaite passer à la vitesse supérieure et augmenter son propre éventail de produits Edeka Bio d'environ 440 articles. Il s'agirait d'une part de concepts « shop in shops » mais aussi de filiales séparées lancées sous la marque Naturkind. A ce stade, probablement pour des raisons de concurrence, Edeka n'a pas souhaité confirmer, mais la marque Naturkind est d'ores et déjà inscrite au registre et serait encore en phase de développement. En 2018, les distributeurs conventionnels allemands ont généré 60 % du chiffre d'affaires des ventes de produits bio.

Etiquetage du mode d'élevage : la certification QS est nécessaire pour accéder au niveau 1

Pour participer au système de l'étiquetage du mode d'élevage lancé par la distribution allemande et coordonné par la Société de promotion du bien-être animal dans les élevages, qui est aussi l'organisme responsable de l'Initiative de filière pour le bien-être animal (ITW), il faudra être certifié QS, le système de qualité et de sécurité privé allemand qui certifie notamment le respect des réglementations (contrôle, traçabilité...). Le nouveau système d'étiquetage à 4 niveaux doit offrir plus d'information aux consommateurs sur les conditions d'élevage des bovins, porcins et volailles. Le respect de règles de protection et de santé animales par les éleveurs est une condition indispensable pour la certification QS et sera donc incontournable pour accéder au premier niveau du système d'étiquetage du mode d'élevage.



L'industrie de la viande espagnole toujours en croissance

En 2018, le chiffre du négoce de l'industrie de la viande espagnole a dépassé 26,2 Md€, en hausse de 9,2 % par rapport à 2017. Les viandes réalisent ainsi 22,1 % du chiffre d'affaire du secteur agroalimentaire du pays, et 2,2% du PIB national. L'emploi direct a augmenté de 12,3 % (passant de 85.706 à 96.237 travailleurs). La production de viande a dépassé les 7 Mt (+5 %), toujours dominée par la viande porcine (4,5 Mt). Plus de 2,35 Mt de viande, abats et produits élaborés ont été exportées, pour un montant de près de 6 Md €, stable par rapport à 2017. La Ministre de l'industrie, Reyes Maroto, a appelé le secteur à s'orienter vers des produits « davantage personnalisés », pour que les consommateurs continuent à acheter des viandes, indiquant que l'industrie de la viande est en danger si elle ne s'adapte pas aux nouvelles attentes sociétales. Sur le plan international, elle a souligné le travail d'accompagnement des entreprises espagnoles à l'export que réalisent les bureaux commerciaux à l'étranger de l'ICEX (équivalent de Business France).



Les exportations espagnoles de fruits et légumes atteignent 12,8 Md € en 2018

Les exportations espagnoles de fruits et légumes frais ont atteint 12,8 Md € en 2018, soit une augmentation interannuelle de 1 %, et le volume s'est établi à 12,5 M t, en baisse de 1 %, selon les données publiées par FEPEX - Fédération Espagnole des Associations de Producteurs Exportateurs de Fruits et Légumes - maintenant la tendance à la stabilisation sur les trois dernières années. En 2018, les exportations de légumes ont augmenté de 4,4 % en volume et de 0,4 % en valeur par rapport à 2017, pour atteindre 5,3 M t et 5,3 Md €. Parmi les légumes les plus exportés on trouve la tomate, le poivron, le concombre et la laitue. Quant aux fruits, ils ont enregistré une baisse annuelle en volume de 4,4 %, totalisant 7,1 M t, tandis que la valeur a augmenté de 1,4 %, pour atteindre 7,5 Md €. Il convient de noter la baisse significative de la nectarine, avec un volume en baisse de 24 %. L'Andalousie reste la principale région exportatrice avec 3,9 M t (+ 4 %) pour une valeur de 5 Md € (+ 3 %), suivie de la Communauté valencienne, avec 3,7 M t (-1 %) et 3,4 Md € (-1 %) et Murcie avec 2,5 M t et 2,5 Md € (+ 3 %). Par pays, les exportations vers l'UE représentaient 94 % du total. L'Allemagne étant le principal client avec 3,4 Md € (+ 3 %), suivi de la France avec 2,3 Md € (+ 5 %) et du Royaume-Uni avec 1,7 Md € (+ 3 %). Les importations de fruits et légumes frais ont continué de progresser fortement, leurs volumes et leur valeur augmentant de 8 % par rapport à 2017, atteignant 3,3 M t et 2,7 Md €. Parmi les fruits se distinguent, l'avocat avec 237 M€, le kiwi avec 192 M€ et la pomme avec 147 M€ et dans les légumes, la pomme de terre avec 209 M€ et le haricot vert avec 175 M€ (+ 13 %).

Les marchés de gros ont vendu en 2018 plus de 6,3 M t de fruits et légumes

L'activité commerciale des grossistes du réseau Mercas (ensemble des marchés de gros espagnols) a généré en 2018 un volume de ventes de 7,8 M t de produits alimentaires, d'une valeur supérieure à 14 Md €, représentant 1,4 % du PIB national. Les chiffres de commercialisation du réseau Mercas en 2018 représentent un record historique, après une augmentation de 2,3 % en volume et de 4,2 % en valeur par rapport à 2017. Par groupe de produits, les ventes de fruits et légumes ont atteint 6,3 M t en 2018, soit 2,5 % de plus qu'en 2017. Le chiffre d'affaires s'est établi à environ 6,7 Md € (+ 6,5 %). En ce qui concerne le poisson et les fruits de mer, les ventes totales ont dépassé 630 000 tonnes (+ 2,7 %), dont 63 % de produits frais et le reste congelés ; alors que le chiffre d'affaires était d'environ 4,2 Md € (+1 %). Pour sa part, le secteur de la viande commercialisé dans le réseau Mercas a été d'environ 690 000 t, avec une grande stabilité par rapport au précédent et un chiffre d'affaires proche de 2,8 Md €. Les abattoirs ont abattu plus de 2 millions de têtes, principalement des porcs. Enfin, les autres produits alimentaires ont été vendus à plus de 220.000 t (+3,4 %), pour une valeur d'environ 400 M€ (+5,8 %). Il convient également de noter que l'origine de tous les produits commercialisés dans le réseau Mercas est nationale à 80 % pour les fruits, les légumes et les viandes ; et environ 50 % dans le poisson et les fruits de mer. L'activité commerciale dans les 23 Mercas du réseau Mercasa comprend plus de 2.000 entreprises de vente en gros. À souligner qu'un transit de 19 M de véhicules a été généré en 2018, ainsi qu'un flux de 20 M d'utilisateurs, dont la moitié étaient des acheteurs. Parmi les tendances d'innovation les plus remarquables, il convient de souligner la présence croissante de nouveaux produits et présentations, l'augmentation de l'offre de produits biologiques et l'appréciation croissante des produits locaux, en particulier des fruits et des légumes.

<https://www.fyh.es/detallenoticia/28697/los-mercas-vendieron-en-2018-m%C3%A1s-de-6-millones-de-toneladas-de-frutas-y-hortalizas.aspx?portada=si>

**Annnonce d'un des plus importants investissements dans le secteur agricole en Hongrie depuis plusieurs décennies**

Le groupe allemand Fakt AG annonce un investissement de 1 Md € en Hongrie dans le secteur horticole, avec 50 ha de production en plein air, 50 ha dédiés à la transformation et à un centre de logistique, et des serres sur 30 ha. 5.000 emplois devraient être créés, à la frontière autrichienne. Le projet prévoit également une ferme aquacole, des entrepôts réfrigérés, un hôtel avec centre de conférence, desservi par un nouvel accès autoroutier d'après l'annonce faite par le ministre de l'agriculture

Sècheresse

La Hongrie connaît cette année une sécheresse sans précédent et les récoltes de blé, de colza, de maïs, de pommes de terre et de petits pois dans la région de la Grande plaine (sud-est du pays) seront fortement perturbées. Cet épisode de sécheresse sévit depuis début février et en mars, la majeure partie de la Grande plaine a enregistré des précipitations inférieures à 5 mm.

**Nouveau ministre de l'agriculture et nouveau président**

Un nouveau gouvernement kazakhstanais a été nommé le 25 février dernier par le président Noursoultan Nazarbaïev. Il ne fait apparaître que quelques rares nouvelles personnalités dont le ministre de l'agriculture, M. Saparkhan OMAROV, qui succède au vice-Premier ministre Choukeïev en charge également du portefeuille agricole. M. Omarov a tout au long de sa carrière été en lien avec le secteur : vice-président de l'entreprise d'Etat en charge de la gestion des stocks publics de céréales, vice-ministre de l'agriculture de 2014 à 2016, puis député en charge du comité agraire de 2016 à 2019. Le 18 mars, Noursoultan Nazarbaïev a annoncé renoncer à sa fonction de Président de la République, mais restera à la tête du parti au pouvoir et président du fonds national de sécurité sociale du pays et du conseil de sécurité, organe dont l'autorité a été récemment renforcée. Ce qui lui laisse le contrôle de la plupart des leviers du pouvoir du pays. De nombreux observateurs indiquent que Dariga Nazarbaïeva, fille aînée du leader, sénateur, et qui vient d'être nommée présidente du Sénat, est la favorite pour lui succéder. Karim Massimov, ancien Premier ministre et chef des services de sécurité kazakhstanais, Timur Kulibayev, gendre de M. Nazarbaïev et magnat du pétrole et du gaz, sont également cités.

**Nouvelles manifestations à Varsovie**

Le 3 avril dernier, un collectif d'agriculteur, AgroUnia, a multiplié les déclarations et les actions d'éclat pour demander un meilleur soutien des agriculteurs polonais, une plus forte proportion de produits polonais dans les magasins ainsi qu'une meilleure organisation des chambres d'agriculture. Ce mouvement, né sur les réseaux sociaux, peine à réunir un grand nombre de soutien (environ 500 manifestants le 3 avril), malgré une couverture médiatique importante.

13^{ème} Exportateur agricole mondial

La Pologne se place en 13^{ème} place des exportateurs mondiaux agricoles (codes 01 à 24), avec 28,5 Md € exportés au total, principalement des viandes, du tabac et des produits laitiers. Le principal client et fournisseur de la Pologne est l'Allemagne. La Pologne, huitième fournisseur agricole de la France (et vice-versa), exporte 1,5 Md € de produits agricoles en France (viandes, produits de la pêche et produits élaborés), contre 733 M€ de produits agricoles français exportés en Pologne (essentiellement des produits élaborés). La France est le premier client de la Pologne pour ses spiritueux et on note une progression importante ses dernières années des exportations d'alimentation animale de France vers la Pologne (plus de 83 M€).

**Grand Cercle des vins de Bordeaux -en primeur 2018**

Depuis une dizaine d'année, le Grand Cercle des vins de Bordeaux accorde sa confiance à l'équipe de Business France vins de Londres pour organiser cette dégustation exclusive. L'objectif est de faire déguster aux opérateurs britanniques les vins en Primeur de Châteaux bordelais, attirant chaque année plus d'une centaine de visiteurs, dont les plus grands critiques œnologues (Steven Spurrier, Oz Clarke...) et les acheteurs clés britanniques (Tesco, Costco, Berry Brothers...). Ce sont les premiers retours de ces professionnels clés qui engendreront des investissements et des courants d'affaires dans ce millésime et dans différentes AOC présentes. La dégustation se déroule dans un grand hôtel londonien, dans un environnement prestigieux bénéficiant d'une grande luminosité naturelle, offrant ainsi aux professionnels des conditions de dégustation optimales. Cette année c'est près de 50 crus qui ont été dégustés.

<http://www.the-buyer.net/tasting/wine/right-bank-whites-bordeaux-2018/>



Projet des douanes d'élargir les contre-sanctions agricoles pour l'instant écarté

Le Service fédéral des douanes (FCS) a proposé courant février dans un courrier au Ministère de l'agriculture d'étendre l'embargo russe sur les denrées alimentaires en place depuis 2014. Au motif de "mettre fin aux contournements de codes douaniers" par les opérateurs (jambon Italie, olive espagnole, sprats lettons), ils proposaient d'étendre l'embargo à des codes douaniers à 2 chiffres (01, 02, 03, 04, 05, 07, 08, 16, 20). La valeur du commerce concerné entre la Russie et les pays visés (UE, USA, Australie, Canada, etc.) a été estimée à plus de 1,3 Md € – 84 M€ pour la France en 2018. Le ministère de l'agriculture a répondu après avoir consulté les plus grandes associations du secteur (viande, fruit de mer, jus, etc.) que cette proposition serait très dommageable aux entreprises russes et entraînerait des ruptures d'approvisionnement, car les produits de substitution sont difficiles à trouver dans d'autres pays. Pour l'instant, le projet semble mis de côté, mais l'extension de l'embargo aux produits transformés est perçue pour beaucoup comme la prochaine étape du projet de localisation de la production en Russie après le succès de la stratégie pour les produits agricoles bruts. Ce projet pourrait revenir sur la table, modulo la génétique animale et végétale et quelques produits difficilement localisables en Russie.

Levée des restrictions sanitaires pour l'importation de volaille

La Russie a levé les restrictions à l'import, liées à l'influenza aviaire hautement pathogène, depuis plusieurs pays européens, sur la viande de volaille, les produits à base de volaille, les aliments pour la volaille, les équipements d'occasion pour l'élevage de volaille. La viande volaille en provenance de l'UE reste interdite dans le cadre de l'embargo politique. En outre, Rosselkhoznadzor a levé toutes les restrictions qui demeuraient en vigueur pour la France au titre de l'influenza aviaire faiblement pathogène, autorisant notamment l'envoi de poussins et d'œufs à couver depuis l'ensemble des départements français.

Rosselkhoznadzor précise les conditions de certification des animaux vivants

Une directive du 20 mars 2019 lève certaines restrictions pour l'importation d'animaux vivants (bovins, petits ruminants et porcs) depuis l'Union Européenne en lien avec les conditions de certification. Les autres restrictions, notamment sanitaires et celles de l'embargo politique, continuent à s'appliquer. Ce toilettage réglementaire simplifie la certification pour les pays qui sont en mesure d'exporter, mais ne modifie pas fondamentalement la capacité immédiate de la France à exporter des animaux vivants vers la Fédération de Russie. L'importation de ruminants vivants reste compliquée du fait de la situation vis-à-vis de la FCO, et de l'interdiction d'importation d'animaux vaccinés vers l'Union Economique Eurasiatique. L'importation de porcs reproducteurs est possible sous réserve d'une autorisation préalable d'importation et du respect des conditions de certification et l'importation de porcs non reproducteurs est toujours interdite du fait de l'embargo politique.

Le gouvernement met en place des restrictions à l'export de céréales

La récolte de céréales en retrait de près de 20 % en 2018 (112,9 Mt contre 135,5 Mt en 2017) relance l'éternel débat autour de la capacité exportatrice de la Russie. Le Ministère de l'agriculture estime que les exportations ne doivent pas dépasser les 42 Mt de juillet 2018 à juin 2019 (contre 52,4 sur la même période l'année dernière) pour assurer les besoins du marché intérieur. Mais le gouvernement ne souhaite pas recourir aux taxes à l'exportation, qui avait fait beaucoup débat il y a quelques années, dispositif pourtant toujours en vigueur mais avec un niveau de taxe à zéro depuis 2016. Cela s'inscrirait par ailleurs à contre-courant avec l'objectif fixé par le président Poutine de doubler les exportations de 2019 à 2024, d'autant que l'exportation de céréales représente à peu près un tiers en valeur de toutes les exportations. L'encadrement des exportations semble se faire cette année par d'une part l'attribution de quota indicatif par exportateur sur la base de leur référence historique, et d'autre part un contrôle renforcé du service fédéral phytosanitaire quand l'exportateur se rapproche de son quota. Ces derniers obtiennent le certificat phytosanitaire en 2 semaines quand c'était en 2 jours auparavant. Rosselkhoznadzor était connu pour agir comme « régulateur politique à l'import », le voilà jouer un rôle à l'export.

Les produits halal, une priorité à l'export pour le ministère de l'agriculture

Le ministère de l'agriculture russe déclare les produits halal comme une priorité pour l'export, et souhaite développer les procédures de certification. L'attestation des entreprises a déjà lieu dans le cadre de l'accord avec le centre d'accréditation de Dubaï et un centre contrôlé par le Conseil des Muftis. Des dizaines de centres d'accréditation ont ouvert récemment, il est donc nécessaire de définir les principes de l'accréditation. La Russie a exporté plus de 50.000 t de viande halal en 2018, principalement de la volaille (The Cherkizovo group - marque Dajajti), et 100.000 t sont attendus en 2019. GAP Resurs, APH Miratorg, OOO Optimum, GK Damate et ZAO Belaya Ptitsa s'intéressent également à ce segment et les exportations de viande bovine devraient croître rapidement selon le centre international de normalisation et certification halal.

**Biopark obtient la reconnaissance directe de Bio Suisse**

L'organisation faîtière Suisse de l'agriculture biologique a reconnu l'association Biopark implantée dans le Mecklembourg-Poméranie en tant que fédération d'agriculture biologique. Cela permettra aux producteurs de Biopark de livrer vers la Suisse sans agrément préalable et individuel. Le directeur de Bio Suisse a souligné que les règles de sa fédération font parties des plus strictes au monde. Le directeur de Biopark se réjouit des nouvelles opportunités pour ses producteurs, notamment s'agissant de matières premières qui manquaient jusqu'ici aux transformateurs suisses de produits biologiques.

**Promulgation de la loi sur l'étiquetage alimentaire**

Le président d'Ukraine Petro Porochenko a signé le 4 février dernier la loi sur l'étiquetage alimentaire. Cette loi (N°8450) contribue à améliorer la protection de la santé des consommateurs en leur fournissant les informations utiles sur le contenu des produits en matières d'additifs, de substances auxiliaires et des autres composants susceptibles d'entraîner des allergies ou des intolérances. La loi introduit la responsabilité des opérateurs quant à l'information sur les produits qu'ils mettent sur le marché ; des amendes sont ainsi prévues dans le cas de tromperies ou d'informations incomplètes indiquées sur les emballages de produits. Les informations sur les caractéristiques nutritionnelles d'un produit ne sont pas exigées pour les produits qui n'ont pas été transformés ou pour lesquels l'information nutritionnelle n'est pas déterminante dans l'acte d'achat, ou enfin pour les produits dont l'emballage est trop petit pour contenir tous les détails. Cette loi vise à rapprocher la réglementation ukrainienne des dispositions du règlement de l'UE N° 1169/2011 et a été préparée dans le cadre de l'accord d'association EU – Ukraine.

**INPRODMASH - Kiev, 10 au 12 septembre 2019**

Retrouvez sur ce salon dédié au process et à l'emballage des secteurs IAA, le pavillon des entreprises françaises avec :

- un stand ouvert et collectif pour les entreprises françaises,
- une matinée de rencontres entre entreprises françaises et ukrainiennes avec un atelier de travail et exposés.

Véritable plate-forme de démonstration dans les domaines de l'équipement, des technologies et des matériaux d'emballages pour l'industrie alimentaire, INPRODMASH, qui réunit 170 exposants et 7 000 visiteurs, est l'occasion de communiquer sur les technologies, de trouver de nouveaux partenaires et de renforcer les contacts commerciaux. Compte tenu de la mise en œuvre obligatoire du système HACCP d'ici 2020 et des nouveaux marchés d'exportation qui s'ouvrent pour les Ukrainiens (Chine et Afrique), les grandes entreprises laitières investissent afin de contrôler toute la chaîne de production, de l'élevage au traitement du lait, en passant par la fabrication et le conditionnement. L'Allemagne, l'Italie, la Turquie, les Pays-Bas et la Pologne sont les principaux exportateurs de machines et matériels de process et d'emballage de produits alimentaires. Les exportations italiennes et allemandes représentent 73 % des machines utilisées pour la confiserie. La part de l'Espagne dans les exportations de machines destinées à la fabrication de sucre représente 40 %. Les Pays-Bas, l'Allemagne et la Pologne représentent 81 % du matériel de transformation de la volaille. L'Italie et les Pays-Bas représentent ensemble 33 % des équipements destinés à la fabrication de produits de boulangerie et de macaronis. Les Américains ont identifié le secteur des équipements de transformation alimentaire comme "best prospect" depuis le début de la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange (ALECD) entre l'Ukraine et l'Union européenne (UE) en janvier 2016. Cet accord comprend la suppression graduelle des tarifs douaniers et des contingents douaniers et l'harmonisation approfondie des lois, normes et règlements de l'Ukraine dans divers secteurs.

**Vendre au numéro 2 de la grande distribution en Ukraine**

Business France Ukraine organise le 15 et 16 mai 2019 des rencontres avec les acheteurs de Fozzy Group et Auchan Ukraine, n°2 et n° 3 dans le secteur de la grande distribution en Ukraine. FOZZY GROUP détient 23 % du marché de la grande distribution en Ukraine. Le groupe réunit 35 sociétés spécialisées dans la production et la distribution des produits alimentaires. La société dispose de plus de 600 points de vente sur tous le territoire ukrainien sous les enseignes différentes : Silpo, Fora, Fozzy hypermarkets. La société a développé une activité d'importation en direct et travaille désormais avec plus de 800 fournisseurs de 65 pays. Actuellement, Fozzy Group est le premier importateur de vins en Ukraine (en volume), le deuxième importateur de fromages, le troisième importateur de poissons et produits de la mer. La société recherche de nouveaux fournisseurs. Pour plus d'information, consulter le [site du projet](#)

MOYEN-ORIENT

AZERBAÏDJAN



ADEPTA

racheline.levi@adepta.com

Mission vitivinicole (Juillet 2019, dates à confirmer)

Au programme de cette mission : visites terrains et rencontres avec les opérateurs locaux. L'Azerbaïdjan compte 5 grandes régions viticoles : Shamakha, Ismaily, Gabala, Gandja et Tovuz. Le Programme d'Etat sur le développement de la viticulture dans les années 2012-2020, prévoit de porter la superficie totale des vignobles à 50 000 ha et la production de raisins à 500 000 t en 2020. 30 % de la récolte seront consacrés aux raisins de table, et 70 % à la production de vins de marque. Actuellement, en Azerbaïdjan, une quarantaine d'entreprises vinicoles produisent du vin naturel, du vin mousseux, de la liqueur, du brandy, de la vodka, de l'alcool éthylique, du cognac, etc. Ces produits sont exportés vers les États-Unis, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, le Canada, la Suède, l'Inde, le Vietnam, la Chine, le Japon, la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie, la Géorgie et les pays baltes. Les produits vinicoles locaux sont très appréciés en Fédération de Russie - le plus grand marché pour le vin azerbaïdjanais. Les systèmes de prix, de crédit et de fiscalité ont été améliorés, les règles de licence et de certification ont été révisées afin de renforcer la base juridique de l'industrie vinicole. Grâce à ces stratégies, l'Azerbaïdjan s'avère être l'un des pays développés, producteurs de vin. Le vin azerbaïdjanais gagne en popularité dans le monde entier.

OUZBEKISTAN



ADEPTA

racheline.levi@adepta.com

Mission d'entreprises du secteur vitivinicole - Tachkent, semaine du 17 juin 2019

Rencontres avec les principaux opérateurs du secteur vitivinicole en Ouzbékistan.

Cette mission s'inscrit dans un contexte positif avec une politique agricole insufflée par le Président ouzbèke très ambitieuse :

- Privatisations, liquidation d'Uzsharobsanoat, plantation à l'horizon 2023 souhaitée de 110.000 ha supplémentaires de vignes à cuve
- Mise en œuvre accélérée des réformes : libéralisation de l'approvisionnement, de la production, de la commercialisation, suppression des droits de douane pour l'importation d'équipement agricole,...
- Accord trouvé entre les services de protection des végétaux ouvrant la voie à l'exportation de 2,5 M de plants de vigne
- Plantation prévisionnelle de 2,5 M de plants en 2019 pour une entrée en production significative 4 à 5 ans plus tard.

Les installations traditionnelles datant de l'ère soviétique abritent du matériel obsolète mais probablement suffisant pour vinifier des vins pour certains marchés traditionnels russes et/ou destinés à la distillation. En revanche, l'amélioration de la qualité semble recherchée aujourd'hui et la modernisation concerne essentiellement la réception de vendange et matériel vinicole.

Accueil d'une délégation ouzbèke dans le secteur de l'élevage - mai ou juin 2019

Cet accueil répond à la demande pressante des autorités ouzbèkes qui disposeraient de fonds pour l'achat de nombreux animaux et la modernisation de leurs fermes. Au programme : visites de fermes et rencontres avec les fabricants de matériels et vendeurs de génétique.

Objectif Agro International

Actualités

DIVERSES

FRANCE

BUSINESS FRANCE

hugo.lebail@businessfrance.fr

Business France partenaire du salon M.A.D.E pour les rendez-vous BtoB avec acheteurs étrangers

Business France a organisé pour la première fois un programme de rendez-vous d'affaires au cœur du salon des marques distributeurs (MDD), le salon M.A.D.E à Porte de Versailles les 19 & 20 mars. Ce salon rassemble 450 exposants et attire 4.160 visiteurs professionnels. Le pôle BtoB du service Produits Alimentaires de Business France a organisé 36 rendez-vous d'affaires avec 5 acheteurs européens pendant les deux jours du salon. Cet évènement a rassemblé 25 entreprises françaises et les acheteurs allemands, hollandais, danois, suédois et polonais.

Le prochain rdv Business France du secteur MDD est le PLMA Amsterdam les 21 et 22 mai. [Toutes les informations ICI](#)



Objectif Agro International

Focus

ALLEMAGNE



BUSINESS FRANCE

christine.mayet@businessfrance.fr

ProWein Düsseldorf 2019 : France, pays partenaire du 25ème anniversaire

2019 : Un bon millésime et un record d'affluence !

Cette année encore, ProWein s'impose comme le rendez-vous incontournable pour les professionnels des vins, des spiritueux, des bières et des cidres avec plus de 6.900 exposants de 64 pays et 61.500 visiteurs venus de 142 pays. En complément des halls occupés par un ou plusieurs pays, des zones thématiques sont proposées aux visiteurs : « same but différent » dédié aux produits craft (spiritueux, cidres, bières), espace bio, champagne lounge, zone spiritueux, zone de dégustation présentant les vins lauréats du concours Mundus Vini.

La France pays partenaire

Pour célébrer le 25^{ème} anniversaire du salon, Messe Düsseldorf, organisateur du salon, a demandé à Business France d'être partenaire de cette édition 2019. Business France, avec le soutien des partenaires régionaux, a décliné une campagne de communication France, faisant appel à une histoire d'amour :

- Depuis 25 ans, la France part à la conquête des marchés à l'export sur le salon ProWein, et affirme sa capacité à présenter les meilleurs savoir-faire pour la filière viticole, spiritueux, brassicole et cidricole.
- Depuis 25 ans, les régions, les interprofessions et ceux qui font vivre ces savoir-faire viennent animer cette relation unique qui les unit aux professionnels présents sur le salon. Ensemble, ils partagent des émotions, des histoires, des gestes.



Le Pavillon France

Il a fédéré de nombreux acteurs de la filière (régions, interprofessions, producteurs, négociants, et coopératives) présentant la variété des terroirs français, en accueillant plus de 870 exposants sur plus de 6 580 m². Il comportait : « Le ShowRoom #BonjourProWein », le stand sur le Pavillon France dédié aux 100 vins et spiritueux français, dégustés et sélectionnés par un jury de professionnels internationaux en amont du salon. Un stand permettant de mettre en avant les savoir-faire de nos professionnels français et favorisant la mise en relation entre visiteurs et exposants.

Naviguer sur la Marketplace "The French W&S Business Network"

Sur le stand Accueil France, les visiteurs ont eu l'opportunité de découvrir ou redécouvrir la plateforme de mise en relation B2B dédiée aux boissons alcoolisées. Cet outil a pour mission de mettre en avant à travers un e-catalogue, la diversité des vins, spiritueux bières et cidre français mais aussi de permettre aux acheteurs du monde entier de trouver et d'entrer plus facilement en relation avec les exportateurs français.



Stand Accueil France mettant des tablettes à disposition pour naviguer sur la marketplace

Pour découvrir The French W&S Business Network rendez-vous [ICI](#)

Pour plus d'information, visionnez la vidéo de présentation de la plateforme en cliquant sur ce lien : [The French W&S Business Network](#)

Objectif Agro International

FOCUS sur l'OUZBEKISTAN

OUZBEKISTAN



CAA

alexandre.martinez@dgtresor.gouv.fr

Mission exploratoire sur les opportunités dans la filière vitivinicole

Les membres de la section vitiviniculture de l'ADEPTA ont désigné un expert, M. BEN-OMAR (Tandem Process Partner) pour analyser les évolutions du secteur vitivinicole ouzbèke et l'identification d'opportunités pour les équipementiers et cabinets d'expertise français. Le déplacement de cet expert était pris en charge par le MAA dans le cadre de son programme d'actions internationales 2019. Quatre entreprises dans le secteur vitivinicole ont été rencontrées : 3 opérateurs privés AGROMIR, BAGIZAGAN (Samarcande) et Château HAMKOR (Parkent) et un opérateur public TACHKENTVINO (Parkent), qui possèdent près d'un tiers des vignes à cuve du pays, le reste étant aux mains de petits agriculteurs. Le gouvernement affiche un projet de développement du vignoble très ambitieux puisqu'il envisage la plantation de près de 110 000 ha de vigne à cuve (en plus des 12 000 ha sur les 72 000 ha de vignoble au total aujourd'hui en Ouzbékistan) d'ici à 2023. La réforme envisage également la formation de « cluster régionaux vitivinicoles » (mise en relation des producteurs et des transformateurs) dans les cinq régions viticoles : Tachkent (Parkent), Samarcande, Kachkadarria, Ferghana, Sorkhandaria. L'ambition ouzbèke est clairement exportatrice (Russie et Chine, en vrac ou en bouteille). Cette réforme sera naturellement accompagnée d'extension ou de création de chais de vinification, avec bien entendu l'acquisition de matériels de réception, de vinification et d'élevage, sans oublier en amont des équipements viticoles. Au minimum 3 projets de chais d'une capacité totale d'au moins 20 000 t de raisins ont été identifiés.



Tachkentvino



Vignoble près de Parkent (ceps recouverts en hiver)

Un protocole d'accord entre l'inspection ouzbèke des végétaux de quarantaine (Uzkarantin) et la direction générale de l'alimentation a été signé à Paris le 19 février sur les exigences phytosanitaires applicables au matériel végétal de vigne exporté de France vers l'Ouzbékistan. C'est l'aboutissement d'une longue négociation qui a associé également FranceAgriMer, les ambassades de France à Moscou et à Tachkent. La visite du président Ouzbèke en France avait permis la finalisation d'une commande de plus de 2 M de plants par 2 entreprises ouzbèkes, dont une d'Etat, et de mobiliser les services d'Uzkarantin, très prudents compte-tenu du risque Phylloxéra. Des inspecteurs ouzbèkes se sont rendus les 20 et 21 février dans deux pépinières françaises pour prélever des échantillons pour analyse. Si les résultats sont favorables, les plants commandés pour près de 1.000 ha de vignoble seront acheminés et plantés dans le courant du moins d'avril.



Objectif Agro International

CALENDRIER INTERNATIONAL

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
10/4	12/4	FINLANDE / NORVEGE	Helsinki - Oslo	TASTIN'FRANCE 2019	Edition BIB - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
16/4	21/4	MAROC	Meknes	SIAM 2019	Pavillon France sur le Salon International de l'Agriculture du Maroc	Business France
22/4	26/4	ETATS-UNIS	Chicago, New York, Raleigh	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins	Business France
23/4	29/4	UGANDA-RWANDA	-	Mission d'entreprises	Prospection secteur agricole	ADEPTA
24/4	26/4	VIET NAM	Ho Chi Minh Ville	FOOD & HOTEL Vietnam 2019 FHV 2019	Pavillon France sur le salon des produits alimentaires	Business France
29/4	30/4	DANEMARK / SUEDE	Copenhague et Stockholm	TASTIN'FRANCE 2019	The French Spark - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
1/5	1/5	ROYAUME-UNI	Londres	TASTIN'FRANCE 2019	La French Spark - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
6/5	9/5	BRESIL	São Paulo	APAS SHOW 2019	Pavillon France sur le salon de la grande distribution	Business France
7/5	10/5	HONG KONG	Hong-Kong	PROWINE ASIA 2019	Pavillon France sur le salon Prowine Asia Hong-Kong	Business France
9/5	11/5	ETHIOPIE	Addis-Abeba		Pavillon des entreprises françaises	ADEPTA
11/5	17/5	SERBIE	Novi Sad	INTERNATIONAL AGRICULTURAL FAIR	Pavillon France sur la foire agricole	Business France / CCFS
13/5	17/5	AFRIQUE DU SUD	Bothaville	NAMPO 2019	Rencontres Acheteurs dans le secteur des équipements et intrants agricoles et de l'élevage	Business France
15/5	17/5	CHINE	Shanghai	SIAL CHINA 2019	Pavillon France dans le secteur de l'agroalimentaire	Business France
18/5	20/5	CHINE		CAHE 2019	Pavillon France dans le secteur de l'élevage	Business France
18/5	21/5	ETATS-UNIS	Chicago	NRA SHOW 2019	Pavillon France à l'occasion du salon de l'Hôtellerie-Restaurant nord-américain	Business France
21/5	22/5	PAYS-BAS	Amsterdam	PLMA Amsterdam 2019	Pavillon France sur le salon des produits agroalimentaires	Business France
23/5	25/5	ESPAGNE	Madrid	FRUIT ATTRACTION MADRID 2019	Pavillon France dans le secteur des fruits et légumes frais.	Business France
27/5	30/5	GHANA		Mission d'entreprises	Mission d'entreprises	ADEPTA
27/5	31/5	TAIWAN / JAPON / COREE DU SUD	Séoul - Tokyo - Osaka - Taipei	TASTIN'FRANCE 2019	Corée / Japon / Taiwan Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
1/6	14/6	ETATS-UNIS / CANADA	New York		Le Food Tech Lab 2019	Business France
1/6		JAPON	Tokyo	FOOMA	Rencontres acheteurs à l'occasion du FOOMA	Business France
3/6	7/6	ROUMANIE / UKRAINE	Bucarest et Kiev	TASTIN'FRANCE 2019	Roumanie / Ukraine et extension Hongrie - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
3/6	7/6	THAILANDE / VIETNAM	Bangkok, Hanoï et Ho Chi Minh	SIMA ASEAN 2019	Rencontres Acheteurs Equipements et Solutions pour l'Agriculture en Thaïlande et au Vietnam	Business France
3/6	8/6	MEXIQUE	Basse Californie/El Bajio/Le Coahuila	Mission d'entreprises	Vitiviniculture	ADEPTA
3/6	30/6	ESPAGNE / FRANCE	Paris et/ou régions		Vendre des produits de snacking à la chaîne de magasins de proximité espagnole DIA & Go	Business France
4/6	6/6	CHINE	Pékin	TOPWINE CHINA 2019	Pavillon France sur le salon des vins & spiritueux	Business France
10/6	13/6	KENYA / OUGANDA / RWANDA / TANZANIE	Nairobi, Kampala, Kigali, Dar-es-Salam,		French-Agri-Tour en Afrique de l'Est	Business France
10/6	14/6	CHINE	Dalian - Ningbo - Kunming	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
11/6	13/6	MEXIQUE	Guadalajara	EXPO PACK	Emballage	ADEPTA
12/6	15/6	THAILANDE	Bangkok	PROPAK ASIA 2019	Pavillon France sur le salon des équipements agroalimentaires en Thaïlande	Business France
13/6	15/6	TURQUIE	Istanbul	VIV Turkey 2019	Rencontres acheteurs à l'occasion du salon international de l'aviiculture	Business France
17/6	17/6	PAYS-BAS	Amsterdam		Bio Show Pays-Bas	Business France
17/6	17/6	PAYS-BAS	Amsterdam	TASTIN'FRANCE 2019	Edition Bio - Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
17/6	23/6	FRANCE / AFRIQUE DU SUD	Johannesburg, Paris		Présentation de votre offre de produits alimentaires à la GMS sud-africaine & à BIDVEST	Business France
19/6	21/6	CHINE	Shanghai	PROPAK	Emballage	ADEPTA
24/6	28/6	ETATS-UNIS	Chicago, New York	TASTIN'FRANCE 2019	French Craft Spirits - Dégustation professionnelle spiritueux	Business France
24/6	29/6	NIGERIA / COTE D'IVOIRE / GHANA	Abidjan - Accra - Lagos	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
25/6	28/6	BRESIL	Sao Paulo	FISPAL TECNOLOGIA	Pavillon des entreprises françaises	ADEPTA
30/6	2/7	ETATS-UNIS	New York	SUMMER FANCY FOOD SHOW 2019	Pavillon France sur le salon des produits alimentaires	Business France
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
1/7	2/7	ROYAUME-UNI	Londres	TASTIN'FRANCE 2019	Edition Spiritueux-Bières-Cidres - Dégustation professionnelle spiritueux	Business France
1/7	3/7	ZAMBIE	Lusaka	Mission d'entreprises	Agriculture, Elevage, Equipements Agri	ADEPTA
1/7	5/7	AFRIQUE DU SUD	Johannesburg, Cape Town	TASTIN'FRANCE 2019	Secteur des vins & spiritueux	Business France

Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
3/7	6/7	ZIMBABWE	Harare	Mission d'entreprises	Agriculture, Elevage, Equipements Agri	ADEPTA
07	07	AZERBAIDJAN Dates à confirmer	Bakou	Mission d'entreprises	Vitiviniculture	ADEPTA
17/06	21/6	OUZBEKISTAN	Tachkent	Mission d'entreprises	Vitiviniculture	ADEPTA
22/7	24/7	AUSTRALIE	Adélaïde	WINETECH 2019	Salon de l'équipement vitivinicole	ADEPTA
23/7	25/7	BRESIL	Medianera	EUROTIER	Elevage	ADEPTA
juillet	juillet	EGYPTE	Le Caire	Séminaire	Elevage, Lait	ADEPTA
Du	au	Pays	Ville	Nom	Opération	Opérateur
1/9	30/9	SUISSE	Lausanne		Rencontre d'affaires Equipement paysager/Agricole & Viticole	CCI
1/9	3/9	ROYAUME-UNI	Londres	SPECIALITY & FINE FOOD FAIR 2019	Pavillon France dans le secteur des produits gourmets	Business France
8/9	11/9	EGYPTE	Le Caire	SAHARA EXPO 2019	Salon agroalimentaire	ADEPTA
9/9	14/9	ETATS-UNIS	San Francisco et St Louis	Agri NEST 2019	Programme sur mesure sur le secteur des équipements agricoles	Business France
10/9	12/9	UKRAINE	Kiev	INPRODMASH	Pavillon d'entreprises françaises	ADEPTA
13/9	15/9	INDE	Delhi	ANUTEC INTERNATIONAL FOODTEC	Pavillon d'entreprises françaises	ADEPTA
16/9	20/9	AFRIQUE DU SUD / ZAMBIE	Johannesburg, Lusaka		Rencontre acheteurs produits agroalimentaires	Business France
19/9	20/9	ESPAGNE	Barcelone, Madrid	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France
23/9	25/9	ETATS-UNIS	Las Vegas	PACK EXPO 2019	Salon agroalimentaire	ADEPTA
25/9	26/9	TUNISIE	Tunis		Colloque : « Les outils de l'agriculture moderne au service du marché tunisien » dans le cadre du salon SIAMAP 2019.	Business France
23/9	27/9	GABON / CAMEROUN	Yaoundé Libreville	Mission d'entreprises	Equipements Agri	ADEPTA
30/9	3/10	IRAQ	Erbil		Rencontres acheteurs dans le secteur des équipements agricoles et agroalimentaires à l'occasion du salon Agrofood 2019	Business France
30/9	4/10	MEXIQUE / PANAMA / BRESIL	Sao Paulo - Panama - Mexico	TASTIN'FRANCE 2019	Dégustation professionnelle vins et spiritueux	Business France

Retrouvez l'ensemble des événements programmés sur les mois à venir : <http://www.programme-france-export.fr/>



Objectif Agro International

LES MUST



Agreste conjoncture : Info rapide du commerce extérieur agroalimentaire : Suivi **des échanges extérieurs de produits agricoles et alimentaires**, des analyses illustrées de graphiques et tableaux. ([Lien](#))



Info IAA : Le Panorama des IAA – édition 2018 ([Lien](#)) :

Consultez ci-dessous le Panorama des industries agroalimentaires 2016 décliné en trois parties :

- Les enjeux des industries agroalimentaires, ([Lien](#))
- Les chiffres et indicateurs clés, ([Lien](#))
- 18 fiches régionales présentant les chiffres clés, le diagnostic ainsi qu'une carte représentant les industries agroalimentaires de la région, en fonction de leur effectif salarié. ([Lien](#))



Info Pays : Collection complète des fiches pays disponibles (59 pays): les politiques agricoles à travers le monde ([Lien](#))



Le guide de l'agroalimentaire : « Où exporter en 2019 ? » Téléchargez gratuitement le guide : ([Lien](#))

Les études Business France cofinancées par le Ministère de l'Agriculture sont répertoriées sur une plate-forme sécurisée via le lien : <http://bit.ly/BF-etudes-agro>



Le Webmagazine sur www.franceagroalimentaire.com (EN/FR)

Suivez-nous aussi sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/FranceBonAppetit/>

<https://www.instagram.com/francebonappetit/>

<https://www.youtube.com/c/FranceBonAppetit>

LES PARTENAIRES :

Tous ensemble à l'international



Inscription ou désinscription à la newsletter : ([lien](#))

Contact : objectifagrointernational@agriculture.gouv.fr

